

# LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

## ANGLETERRE.

Londres, le 27 juin. — On lit dans le *Chronicle* :

« Le bruit s'est répandu et est généralement accrédité dans les cercles bien informés que lord Durham a été invité par le gouvernement d'accepter immédiatement les fonctions d'ambassadeur à la cour de Saint-Petersbourg, et que le noble comte a accepté cette nomination diplomatique. »

Le *Courrier* croit également que le bruit sera vrai et émet des vœux pour qu'il le soit.

— Dans la séance d'hier, de la chambre des communes, M. Morpette a obtenu la permission de présenter sa motion relative aux dîmes en Irlande et la fixation des revenus ecclésiastiques de ce pays. Sa motion a donc pour but l'adoption d'une loi tendant à faire cesser les vexations du système des dîmes et en second lieu à mettre à exécution la décision antérieure de la chambre des communes sur les propriétés ecclésiastiques. Les dîmes seraient remplacées par un impôt foncier, cette mesure a déjà été proposée par le ministère sauf ce qui concerne le rachat des dîmes.

## NOUVELLES D'AMÉRIQUE.

Un arrivage de New-York apporte les journaux jusqu'au 2 juin. Ces journaux sont pleins de commentaires sur les opérations de la chambre des députés de France, concernant la liquidation de la réclamation américaine, et l'on doute en quelque sorte que le président Jackson consente aux conditions auxquelles cette somme a été votée par la chambre. On pense cependant qu'il suffira à toutes les exigences que le président transmette au gouvernement français un extrait officiel du passage concluant de son message. Les termes dans lesquels il est conçu ne peuvent blesser la dignité nationale. Voici le passage : Une telle mesure (celle de représailles en cas de besoin), ne doit pas être considérée par la France comme une menace. Sa fierté et sa puissance sont trop connues pour qu'on puisse s'attendre à obtenir d'elle quelque chose par la peur, et ceci dispense de déclarer que rien de ce qui peut porter le caractère de l'intimidation n'est dans nos intentions. Elle ne doit considérer la chose que comme la preuve d'une détermination inflexible de la part des États-Unis, d'insister sur leurs droits. (Times.)

## FRANCE.

Paris, le 29 juin. — Une dépêche télégraphique, arrivée ce soir, annonce que Bilbao tenait encore le 26 au soir.

La convention relative à l'envoi en Espagne de la légion étrangère a été signée hier par le ministre des affaires étrangères et M. le duc de Frias, ambassadeur d'Espagne.

On prétend que le contingent anglais doit arriver en Espagne avant la fin du mois. Il sera immédiatement dirigé, ainsi que la légion étrangère fournie par la France, sur le théâtre de la guerre.

— A une heure moins un quart, MM. Guizot, Duchâtel, Jacob et le maréchal Maison se sont réunis à l'hôtel des affaires étrangères chez M. le duc de Broglie, président du conseil des ministres.

MM. Thiers, Humann et Persil n'y assistaient pas.

On écrit de Toulon, le 24 juin :

« Une nouvelle dépêche télégraphique de ce matin vient de prescrire aux vaisseaux le *Nestor* et le *Triton*, et à sept gabarres ou corvettes de charge, de se tenir prêts à mettre sous voile pour Alger

au premier signal. Déjà le bateau à vapeur le *Vautour* était parti hier ayant la même destination. Il paraît que la mission de ce bâtiment avait pour objet d'informer le lieutenant-général comte d'Erion que la légion étrangère allait passer au service de la reine Christine. »

— Le roi, désireux de favoriser tous les travaux d'utilité publique, vient de déclarer que la jouissance de la partie du bois de Vésinet, traversée par la ligne du chemin de fer de St-Germain, serait donnée gratuitement à la compagnie soumissionnaire. Le chemin de fer de St-Germain traverse cette propriété de la liste civile pendant près d'une lieue. Cette offre spontanée n'avait pas été réclamée par la compagnie. (Débats.)

— Les débats judiciaires relatifs au sieur de Larocière, lieutenant de lanciers, accusé de tentative de viol et de blessure graves sur la jeune fille de M. le général baron de Morell, ont commencé aujourd'hui à la cour d'assises de Paris.

— On lit dans le *Constitutionnel* :

« En consultant la généalogie de la maison de Wurtemberg, on voit que la princesse Marie de Wurtemberg, dont les journaux s'entretenaient depuis quelques jours à l'occasion d'un projet de mariage, est, par son père, petite fille de la princesse royale d'Angleterre, et, par sa mère, de Paul I<sup>er</sup>, dont la fille fut épouse en premières noces du roi de Wurtemberg actuellement régnant; conséquemment, la princesse est nièce de l'empereur Nicolas. Elle est aussi nièce de Jérôme Bonaparte, mari de la princesse de Wurtemberg, comtesse de Montfort, etc. »

— La nouvelle du débarquement de l'expédition ottomane, à Tripoli, a produit une vive sensation et quelque étonnement à Paris et à Londres, et cela explique les armemens nouveaux qui se préparent à Toulon et à Malte. La marine va prendre un vaste développement; on commence à entrevoir toute la portée de la politique russe, et les tromperies qu'elle emploie pour déguiser sa marche ambitieuse. La Turquie n'est aujourd'hui que l'avant-garde de la Russie; ses projets sur l'Égypte, sur Tripoli et même sur Alger sont inspirés par les insinuations du cabinet de Saint-Petersbourg; la Russie menace l'Inde par la Perse, et c'est par la Turquie qu'elle veut envahir le commerce dans la Méditerranée.

Le cabinet de Pétersbourg va lentement dans ses projets, mais il y arrive. Avec ses grandes idées et sa générosité, chaque demi-siècle il acquiert quelque millions de sujets; l'argent seul lui manque, et voilà pourquoi son œil se porte sans cesse sur les provinces commerciales et riches du Midi. La Méditerranée commence à se couvrir de vaisseaux russes; ils ne se renferment plus seulement dans la mer Noire. Certes, ces vaisseaux sont peu de chose pour la marine anglaise et française, et le jour où il faudra en finir, le conflit ne sera pas de longue durée; toutefois, la présence de tant de navires sous le pavillon du czar dans la Méditerranée, et de l'escadre ottomane, a nécessité des armemens nouveaux, et une dépêche télégraphique adressée au préfet maritime à Toulon, lui ordonne de tenir en commission tous les navires de guerre disponibles. (Temps.)

— M. le baron Pasquier est aujourd'hui fort bien. La nuit a été très bonne. Rien ne l'empêchera de présider mardi la cour de Pairs. M. Pasquier a reçu dans la matinée la visite de plusieurs ministres et d'un grand nombre de ses collègues.

— Il ne peut plus rester aucun doute, même aux esprits les plus prévenus, sur l'importance sociale du service que la chambre des pairs rend au

jour d'hui à la France dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Sa persévérance et son énergie étaient nécessaires dans cette lutte finale contre l'anarchie vaincue dans les rues en avril, et qui s'attaque aujourd'hui jusque dans le sanctuaire de la justice aux institutions les plus sacrées.

Encouragée dans ses excès, l'émeute des accusés ne s'arrête pas dans l'enceinte de la cour des pairs. Hier le *Journal de Paris* annonçait que plusieurs détenus auxquels on appliquait les formes de la justice ordinaire, n'opposaient que le silence le plus obstiné aux interrogatoires des juges d'instruction; et ce matin les journaux anarchiques assimilaient un juge d'instruction à un suppléant de la police, auquel le prévenu avait raison par conséquent de ne pas répondre.

Un autre fait vient de se passer dans la chambre correctionnelle de Douai, car partout les nouveaux codes que le procès d'avril a mis en évidence, grâce aux graves recherches des jurisconsultes de la presse, sont aujourd'hui commentés par les accusés eux-mêmes à leur façon et selon leur idée.

Un vagabond condamné à six mois de prison a déclaré qu'il n'était pas satisfait, attendu que la loi devait lui infliger une peine plus sévère. Il a protesté contre la décision des juges, et avant de sortir de la salle d'audience, il a obtenu, à force d'outrages et d'injures adressés aux magistrats, la peine plus sévère à laquelle il s'était condamné lui-même.

— Des bruits ont couru sur un attentat qui aurait été commis dans l'intérieur de la prison de la dette, rue de Clichy. Nous ne pouvons rien affirmer sur les détails de cette scène de violence; tout ce que nous pouvons garantir, c'est que les faits suivans sont rapportés dans une plainte qui a été déposée au parquet de M. le procureur du roi.

Samedi dernier, M. Nuellas, propriétaire, demeurant à Paris, rue Sainte-Marguerite, n<sup>o</sup> 36, a reçu d'un sieur Barthélemy des Radrais, prenaient domicile ci-devant rue de la Paix, n<sup>o</sup> 20, et actuellement détenu à la prison de la dette, chambre n<sup>o</sup> 60, rue de Clichy, une lettre ainsi conçue :

« Monsieur,

« J'ai été arrêté pour une somme que je ne dois pas, et je suis à la maison d'arrêt de la dette, rue de Clichy; j'ai besoin de vous voir; je vous prie de venir me voir dimanche si vous le pouvez; vous trouverez ci-jointe une permission, avec laquelle vous devez vous présenter à la préfecture de police, pour vous autoriser à venir me voir. Si vous ne pouvez venir dimanche, ne tardez pas.

« J'ai l'honneur, etc.

Signé, B. DES RADRAIS.

« P.S. Madame est venue s'établir aux Batignolles, pour être plus près de moi et passer les journées avec moi. On ne peut entrer à la maison de la dette que depuis dix heures jusqu'à cinq. »

M. Nuellas s'empressa de se rendre à cette invitation, ne pensant guère qu'on voudrait lui faire un mauvais parti : arrivé à la prison, muni d'une permission de la préfecture de police et de la lettre que nous venons de rapporter, il fut introduit dans la chambre du prisonnier, qu'il trouva à déjeuner avec sa femme. On fit asseoir M. Nuellas, celui-ci demanda pour quel motif on l'avait fait appeler. M. des Radrais lui répondit : « Vous êtes porteur d'un billet souscrit par moi de 320 francs, payable au 15 juillet prochain, ordre Arbelot; vous savez que je n'ai jamais rien dû à ces gens-là; ainsi je vous remettrai seulement les 148 francs que vous avez comptés à ma femme, et vous me rendrez mon billet. — Cela ne sera pas, lui répondit M. Nuellas; car vous n'ignorez pas que les Arbelot me doivent; et si vous ne leur deviez rien, il ne fallait pas souscrire d'obligation. Quand votre femme est venue me demander un service, si elle m'eût dit ce que vous m'apprenez aujourd'hui, je ne me serais pas exposé à doubler ma perte. — Eh bien! ajouta le prisonnier, vous perdrez tout, car je ne paierai pas. — J'aurai donc été dupe d'une intrigue, » répliqua le créancier ?

A ces derniers mots, le sieur Radrais frappa du poing sur la table, en menaçant d'en asséner autant sur la figure du sieur Nuellas, et il ajouta : « Fripon, que tu es; tu ne sais donc pas que d'un mot je puis te faire jeter par les fenêtres.

propre et de pa-

lui bientôt no... lieutenant par le général Hy...  
L'armée autrichienne ayant envahi la Belgique en 1790,

(1) A la révolution de 1830, les cris de *vive l'Éyon* se sont souvent mêlés aux acclamations du peuple. Cette année encore, à la fête du hounestree de Verviers, une population nombreuse étant réunie sous les fenêtres de ce magistrat pour applaudir aux séductions que lui donnait la...

ternité.

(Signé) JARDON.

La faible opinion qu'avait de lui-même notre illustre compatriote, le pouvoir était loin de la partager; aussi n'eut-on aucun égard à cette lettre, qui ferait aujourd'hui non rougir, mais sourire de pitié tant d'annateurs de promotions, qui ont le bon esprit de ne point s'arrêter à peser leurs capacités.

« Foyez, monsieur, vous êtes en danger de perdre la vie. » Le malheureux Nuellas descendit rapidement l'escalier; mais à peine était-il parvenu au rez-de-chaussée, que l'un des assaillans le saisit à la gorge, et un autre par le collet, tandis qu'un troisième lui arrachait ses vêtemens. Tous criaient qu'il fallait tuer Nuellas, puisqu'il avait insulté leur général, et lui avait escroqué trois cent vingt francs.

Dans ces entrefaites survint un individu que les prisonniers nommèrent le président. Le visiteur se crut sauvé à la vue de ce personnage qui voulait bien prendre la peine de l'écouter. Après quelques explications, cet homme mystérieux alla près de Mme. des Radrais, la prier de descendre, mais en recommandant qu'on gardât à vue le créancier. Soudain, le président improvisé fit entendre ces terribles paroles : « Mes amis, je vous annonce, au nom du brave général des Radrais, que l'individu que nous tenons est un filou qui a escroqué, au brave général, un billet de 320 francs; il faut en faire justice nous-mêmes : assomons-le. » Cet ordre est aussitôt exécuté que donné, et malgré le sang que le malheureux Nuellas vomissait, et qui jaillissait de toutes parts, les coups redoublaient encore avec plus d'intensité. Enfin ils l'abandonnèrent croyant qu'il ne respirait plus. Cependant un employé-servant vint à passer et tendit la main à M. Nuellas. Irrités d'une telle marque d'intérêt, les antagonistes du créancier n'en devinrent que plus furieux, et leurs mauvais traitemens se renouvelèrent bientôt avec plus de violence.

Dans une telle position, le blessé se traîna péniblement vers la grille du jardin, en rougissant le pavé de son sang; il se cramponna après cette grille, mais deux hommes coururent encore sus, en disant : « Il faut l'achever. » Il parvint néanmoins à gagner la porte du second jardin qu'il ferma sur lui, et c'est là seulement que des employés vinrent le secourir. Conduit au parloir, le soi-disant général des Radrais et le président improvisé sont venus, en sa présence et devant le chef de la prison, dire à Nuellas : « Nous nous moquons des poursuites que sans doute tu vas exercer. Nous te défions même de rendre plainte. »

Hier soir, un magistrat, averti que ce malheureux ne pouvait quitter son lit, est allé à son domicile recevoir sa plainte longuement motivée, et dont les principaux faits sont absolument ceux que nous venons de rapporter.

(Gazette des Tribunaux.)

**Nécrologie.** — L'un des premiers peintres des temps modernes vient d'être enlevé aux arts par l'affligeante catastrophe d'un suicide. M. Gros était, sans contredit, le premier coloriste de l'époque actuelle; ses conceptions décelaient un génie fécond et élevé et il possédait le secret des effets puissans sans rien sacrifier à la nature et à la vérité. Ses tableaux principaux sont les *Pestiférés de Jaffa*, la *Bataille d'Aboukir*, l'*Empereur visitant le champ de bataille d'Eylau*, le *Départ de Louis XVIII dans la nuit du 28 mars*, la *Coupole de Ste.-Geneviève*, etc.

Les renseignemens que fournissent les correspondances de Paris sur la fin de ce grand artiste sont bien affligeans. L'envie et l'ingratitude l'ont tué.

Le baron Gros avait exposé dernièrement un tableau d'histoire, représentant *Dionède livré à ses chevaux*, production faible d'un talent qui avait subi l'empreinte de la main inexorable du temps. Des critiques qui pouvaient être fondées furent mêlées à des expressions outrageantes. Le noble artiste que l'Europe avait admiré voyait ses vieux jours et son génie, avilis en quelque sorte par les attaques de la méchanceté et de l'envie. On violait à son égard tout ce qui a droit au respect des hommes et surtout des artistes. Suivant une correspondance de Paris, on poursuivait M. Gros par des lettres anonymes et deux et trois fois par semaine, il recevait, par cette ignoble voie, des paquets d'injures et de mépris jetés sur son talent, sur sa personne, sur sa famille.

Le malheur a voulu que le baron Gros n'a pu prendre sur lui-même de fouler aux pieds ces dégoûtans outrages. Il alla jusqu'à croire plusieurs de ses élèves complices des efforts honteux tentés pour ruiner sa gloire. Depuis quinze jours cela était devenu son idée fixe; et plusieurs fois on l'a vu exprimer cette conviction avec colère, avec désespoir, et en versant des larmes.

La veille du jour funeste, il se montra dans un état d'irritation d'autant plus grande qu'il croyait avoir des preuves qu'une lettre injurieuse qu'il venait de recevoir était de la main d'un de ses élèves

qu'il désignait; et celui-ci, injustement soupçonné ne pût parvenir à détruire son erreur.

Ce fut dans le même jour et quelques heures après cette scène, que le baron Gros remit à son avoué son testament. Un peu plus tard il se noyait dans la Seine.

L'histoire de l'art offre de grands exemples de cette haine qui a corrompu le cœur même de quelques grands artistes. Le Dominiquain, le plus doux des hommes et le plus élevé des peintres de son temps, périt par la main de l'envie. La gloire des arts, pour rester pure, repousse tout sentiment de haine et d'ingratitude; elle n'admet ni les coteries, ni les cabales, ni les pamphlets et c'est un avis qui n'est pas déplacé dans notre temps et dans notre pays.

#### AFFAIRES D'ESPAGNE.

On assure que c'est Moreno qui est appelé à remplacer Zumalacarréguay dans le commandement en chef de l'armée insurrectionnelle. Moreno est celui qui a fait exécuter Torrijos et ses malheureux compagnons. Il était depuis quelque temps en France sous la surveillance du gouvernement français; mais à l'exemple de son maître, don Carlos, il a glissé entre les mains de la police, et est arrivé dans les provinces insurgées.

— On écrit de Bayonne, le 25 juin :

« Nous venons de recevoir de St-Sébastien, par voie extraordinaire, un rapport officiel daté du 23 au soir, et annonçant que trois généraux de la reine, Iriarte, Espartero et Latre, sont enfin arrivés le 22 à Portugalette, située à quatre lieues au nord de Bilbao. De son côté, le général Valdès venait d'entrer à Zornoza avec quinze mille hommes. Zornoza est à trois lieues de Bilbao sur la route du Guipuscoa. On s'attend à la levée du siège, et il est fort probable que les carlistes, en se retirant, éprouveront de grandes pertes. »

« Les nouvelles de Portugalette affirment que la ville assiégée est loin d'avoir autant souffert qu'on le prétend. Il est vrai que les carlistes ont fait un feu continu avec deux mortiers, quatre obus et douze canons de différens calibres; dès le 18 ils avaient lancé 200 bombes, 300 grenades et près de quatre cents boulets. Mais les faubourgs seuls ont été atteints. »

PS. Le bruit se répand à l'instant que le 23 un assaut général a eu lieu contre Bilbao, mais que les assiégés se sont battus avec la plus grande bravoure : plus de 800 carlistes seraient restés sur les brèches.

— On écrit de Bayonne, 23 juin, à l'Élection :

« La garnison de Puente-la-Reyna vient d'être renforcée de 1,000 hommes et six pièces d'artillerie et Lerin de six pièces d'artillerie. »

« Le 9<sup>e</sup> bataillon était le 18 à Aoiz. 140 volontaires sont venus prendre les armes et se joindre à lui. »

« Le 21, il n'y avait en Navarre que le 9<sup>e</sup> bataillon. La junte, avec son escorte, occupait dona Maria. Les partis carlistes observaient toujours Pamplune, Puente-la-Reyna et Tafalla, et les douaniers carlistes gardaient la ligne depuis Irun jusqu'au Roncal. »

« Le bruit s'est répandu que Valdès avait été remplacé par Espeletta. »

« Les chefs christinos ont formé à Portugalette une junte, dans laquelle sont comprises les autorités françaises et anglaises, afin d'aviser aux moyens de secourir Bilbao. »

Bilbao, comme on sait, n'est pas une place forte. Elle a été couverte de quelques ouvrages défensifs au commencement de la guerre actuelle. Sa position sur une rivière assez large, et plusieurs constructions importantes dont elle est flanquée, la rendent susceptible d'une assez longue résistance. La petite ville de Portugalette, qui sert de port à Bilbao, en est située à trois lieues. Des secours étaient arrivés à Portugalette dès le 20, mais ils n'avaient pu remonter jusqu'à la ville, les carlistes ayant intercepté la navigation du fleuve en y coulant bas des barques chargées de pierres.

On voit, par la dépêche du 28, que Bilbao tenait encore le 26 au soir, mais que l'on ne sait rien de Valdès.

#### BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 30 JUIN.

S. M. vient de faire remettre à notre bourgmestre la somme de 10,000 frs. pour la restauration des aubettes du parc.

— L'approfondissement du canal de Bruxelles à Willebroek se poursuit avec activité. Le bateau dragueur est sur le point d'atteindre le conde dit *Donker-Ham*. Vers la fin de la semaine il sera hors de vue de Capelle. C'est au *Donker-Ham* que la navigation éprouvait le plus de difficultés, sous peu de jours le bateau dragueur aura fait disparaître les obstacles. Bientôt aussi nous connaîtrons les résultats de l'expertise ordonnée à l'effet de constater les vices primitifs de construction. Le régence a fait à cet égard les plus grandes diligences.

— Un de nos peintres les plus distingués, M. Piqué, auteur du tableau représentant le gouvernement provisoire, vient de terminer une nouvelle composition qui lui fera le plus grand honneur. C'est un portrait en pied du célèbre chanoine Triest, fondateur d'un grand nombre d'établissements de bienfaisance en Belgique. La ressemblance du véritable philanthrope est frappante. Ce tableau sera exposé le mois prochain au Musée de Gand. M. Piqué reproduit la lithographie de sa superbe composition.

— Plusieurs individus de Jemmappes viennent d'être renvoyés devant les assises de Mons, sous prévention de faux témoignage en matière correctionnelle.

— La société pour la fourniture, à l'armée, des lits en fer, vient de se constituer. L'acte notarié en a été passé il y a quelques jours.

Le fonds social est de trois millions de francs divisés en mille actions, d'une valeur chacune de trente mille francs.

Nous tenons de bonne source que 600 actions appartiennent à des Français, de Lille.

M. Félix Legrand, à Bruxelles, a signé pour plus de 100 actions, dont on ne connaît pas la destination. Les 300 actions restantes ont été prises par des Belges.

Le *Moniteur* ne doit donc pas tant se récrier lorsque les journaux disent que l'entreprise est plutôt française que belge.

— Il n'était bruit hier, au Palais de Justice, que de la nomination prochaine d'un de MM. les conseillers près de la cour d'appel de Bruxelles, M. H. de Brouckere, à la place de gouverneur de la Flandre orientale, en remplacement de M. G. Vlain XIII.

On assure aujourd'hui que ce bruit est tout-à-fait dénué de fondement.

— La direction de la société pour favoriser l'industrie, à l'honneur d'informer le public, que dans le but d'augmenter la quantité de numéraire actuellement en circulation, elle a décidé, dans sa séance du 29 juin, que durant le cours du mois de juillet prochain, elle fera des avances, pour un, deux ou trois mois, sur obligations de l'emprunt belge, à raison de quatre pour cent par an; ces obligations seront reçues en dépôt au cour de 90 pour cent. Bruxelles, 29 juin 1835.

— Une société anonyme se forme en ce moment pour la construction d'un canal d'embranchement entre celui de Charleroy à Bruxelles et les carrières de pavés de Quenart, dont le projet a été dressé par les sieurs Magis et Engels, conducteurs des ponts et chaussées, qui en ont demandé la concession pour un terme de 90 ans, moyennant la perception d'un franc par tonneau.

La dépense d'exécution de ce canal, dont la longueur sera de 5330 mètres, est évaluée à 370,000 francs, divisés en 370 actions de mille francs chacune.

La souscription ouverte le 29 juin, s'élève déjà au tiers de cette somme.

On continue de recevoir les souscriptions chez M. Magis, rue d'Assaut, n° 15 à Bruxelles, où l'on peut se procurer les statuts de la société, et prendre connaissance du projet.

— Ce matin, le remorqueur de M. Dietz est entré en ville; sa marche a été, assure-t-on, très-régulière jusqu'à ce qu'arrivé vis-à-vis du Passage, place de la Monnaie, il a pris une fausse direction

et est allé se jeter contre la maison du marchand de liqueurs, contigue à celle de M. Robby. Heureusement, les piliers qui bordent les trottoirs ont empêché de grands dégâts; seulement deux piliers ont été renversés, une des chaînes emportée, et quelques briques enfoncées à l'angle de la vitrine. Après s'y être arrêté pendant une demi-heure environ, le remorqueur a fait le tour du théâtre et est retourné chez M. Dietz, par la rue Neuve, sans autre accident.

— On se rappelle qu'il n'y a guères qu'un mois qu'une souscription a été ouverte à Bruxelles et à Paris pour les personnes qui désiraient devenir propriétaires d'actions dans la société anonyme du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, et qu'elle monta à plusieurs milliards en quelques heures; nous apprenons de bonne source que les travaux de ce canal s'exécutent comme par enchantement; un nombre considérable d'ouvriers travaillent aux terrassements; ils ont déjà atteint la commune d'Ors, et avant la fin de juillet on pourra naviguer sur le premier biez.

— Samedi dernier, a eu lieu au Grand Théâtre la première représentation d'un vaudeville intitulé *Scènes de la vie privée*, dû à la plume facile de M. Gustave Waes, déjà connu par le succès du *Cheval de Grammont*, représenté l'année dernière. C'est avec plaisir que nous enregistrons son nouveau triomphe. Nous ne donnerons pas l'analyse de cet ouvrage dont l'intrigue est pour ainsi dire nulle, mais qui rachète défaut par de charmants détails et de jolis couplets. Le nom de M. Waes a été proclamé au bruit des applaudissements; nous l'engageons à travailler; il a déjà montré ce qu'il pouvait faire, et nous l'attendons à un ouvrage plus important. Nous devons également adresser à M. Bernard les éloges que mérite l'empressement qu'il met à monter des ouvrages indigènes. Le public lui en saura gré.

## LIEGE, LE 1<sup>er</sup> JUILLET.

### AVIS.

Nous faisons part à nos lecteurs que nous nous proposons de donner une plus grande extension au format du *Politique*. De cette manière, il nous sera possible de varier davantage les matières et de développer certaines parties de la rédaction. Nous regrettons de n'être pas encore en mesure d'opérer ce changement avec le commencement du mois de juillet; il aura lieu dans le cours du trimestre.

L'intervention anglo-française dans les affaires de la Péninsule ne sera point sans exercer quelque influence sur la politique belge. Les partisans de la cause des Nassau avaient d'abord fondé des espérances de succès sur des mouvements intérieurs qui pouvaient éclater à la suite du malaise de l'industrie. Mais aujourd'hui les organes les plus raisonnables du parti orangiste avouent eux-mêmes qu'il y a amélioration dans la situation matérielle du pays. Il ne leur reste donc plus que l'espoir d'une guerre générale pour légitimer la position qu'ils ont prise.

On conçoit qu'en présence de l'Europe toute en arme, face à face avec les seules révolutions de Juillet et de Septembre, poussées elles-mêmes à la guerre par des troubles intérieurs; on conçoit, qu'alors une conflagration générale devait sembler imminente et qu'une double restauration pouvait en sortir. Toutefois avant le triomphe de la légitimité, la république aurait bien pu aussi englober dans ses abîmes des armées, des têtes couronnées et des chefs de parti, car alors les fureurs populaires auraient été terribles; mais on fermait les yeux, les passions étaient implacables, et la guerre générale paraissait comme l'utopie du parti vaincu.

Nous parlons de la situation de l'Europe à la fin de 1830. Mais depuis cette époque les causes et les éléments de la guerre elle-même ont croulé les uns après les autres. D'abord l'alliance anglo-française vint rendre impossible une de ces coalitions contre lesquelles Napoléon lui-même était venu se briser. L'Europe vit entrer en Belgique une armée de la France révolutionnée, elle la vit presque toucher aux frontières de la Prusse, sans que son attitude en devint plus hostile. Enfin la quadruple alliance s'est posée devant les puissances du Nord et les gros bataillons sont aujourd'hui du côté du Midi. L'avènement du duc de Wellington

au pouvoir a pu raviver un moment les espérances du parti légitimiste, mais les paroles amères des organes de la restauration, ont bientôt mis en lumière le désappointement des gens de Prague et de La Haye. Enfin, aujourd'hui nous voyons l'Angleterre et la France intervenir dans les affaires de la Péninsule, et s'approprier à y faire triompher le principe constitutionnel, sans que les puissances absolues aient l'air de s'en émouvoir. L'intervention anglo-française, comme le siège de la citadelle d'Anvers, démontre encore une fois l'impossibilité de la guerre.

« L'Europe veut ce qui est, » a dit souvent le *Journal des Débats*. Nous n'avons jamais mieux compris l'énergie et le sens profond de ces paroles.

Les journaux de Bruxelles s'occupent depuis plusieurs jours d'une adjudication passée au ministère de la guerre, et qui accorde à M. Félix Legrand et C<sup>e</sup> la fourniture pour vingt ans des lits de fer pour l'usage de l'armée. L'un des soumissionnaires, M. Destombes, attaque fortement cette adjudication. Le *Courrier belge* lui a prêté son appui, et le *Moniteur* a présenté la défense du ministère.

Le *Belge* et l'*Emancipation* d'un côté, l'*Union* de l'autre côté, se mêlent aussi de la dispute. Cette affaire est très-obscur, et quand on a lu dans les journaux vingt colonnes de raisonnements, on ne sait pas encore dans quel sens se prononcer. Nous croyons donc pouvoir nous dispenser d'entretenir nos lecteurs de cette question, qui du reste paraît devoir être déferée à la chambre. Attendons.

Les journaux anglais nous annoncent que sir Robert Adair est nommé ambassadeur à Berlin. On apprend que son successeur à Bruxelles sera lord William Russell, qui est maintenant ministre anglais à Stuttgart.

— On lit dans le *Journal de Verviers*: « Le 28 du courant, vers les six heures du soir, la nommée Jeanne Henrotte, veuve de Jean-Jacques Spirou, a été trouvée noyée dans un fossé, à l'endroit nommé *Wirhez* à Andrimont. Cette femme âgée d'environ 70 ans était adonnée à la boisson et l'on présume qu'elle est tombée ivre dans le fossé. »

— On lit dans l'*Eclair* de Namur; du 29 juin: « A la suite de quelques paris assez considérables, il y a eu ce matin, sur la route de Liège, une course entre deux chevaux; Nigresse appartenant à M. de Lousada, et Byquaquère, appartenant à M. Victor Bauchau. Le premier cheval était monté par un jockey anglais, le second par son propriétaire. Une affluence considérable de monde était arrivée de bonne heure sur les lieux de la course, pour en connaître le résultat. C'est Byquaquère qui l'a emporté, malgré les efforts et le talent du jockey anglais. »

« Ce matin, à 6 heures, 33 pigeons appartenant à divers particuliers de cette ville ont été jetés à Paris; 4 de ces petits animaux ailés étaient arrivés à onze heures du matin; 2 autres à onze heures et demie; les amateurs sont à leur poste, et attendent avec impatience que toute l'expédition soit rentrée. Un prix sera décerné par la société au propriétaire du pigeon qui est arrivé le premier l'an dernier; le trajet de Namur a été parcouru en 3 heures 1/2. »

— Le *Journal de La Haye* dans une nouvelle correspondance de Bruxelles, parle d'une entrevue secrète que le roi aurait accordée, dans son parc de Laeken, à M. Carrasco, agent espagnol, chargé par sa cour des ouvertures relatives à un enrôlement de dix à douze mille Belges. Et il ajoute, M. Carrasco serait retourné à Paris après avoir échoué dans ses démarches.

— On lit ce qui suit dans le *Journal des Flandres*: « Nous avons déjà dit et prouvé que l'Académie de Bruxelles ne tient pas ses promesses envers les personnes qu'elle a proclamées elle-même lauréats. Il paraît qu'on encourage singulièrement en Belgique les sciences et les arts. Voici encore un fait que nous dénonçons à l'indignation du public. L'an dernier, le gouvernement a ouvert un concours de composition musicale, dans lequel M. Jules Buschop a remporté le prix pour sa belle cantate: le drapeau Belge. Parmi les récompenses promises se trouvait l'impression immédiate de l'œuvre musical aux frais du budget. Cette impression n'a pas eu lieu

encore et tout annonce qu'elle ne se fera pas. Le gouvernement désire-t-il comme l'Académie, que les auteurs éclairés désormais sur la valeur de ses promesses ne répondent plus à ses avances, lorsqu'il en fera de nouveau. Si telle est la pensée nous pouvons lui dire qu'il aura réussi. »

— On assure qu'à Mons il a été impossible de pouvoir procéder à l'élection des officiers de la garde civique, par suite de l'absence des gardes. Tous les électeurs se seraient, ajoute-t-on, entendus ensemble pour ne pas se présenter au lieu de la convocation le jour et heure qui leur avaient été indiqués. Nous rapportons ce fait comme oui-dire seulement, mais sans aucunement en garantir la véracité; car nous ne pouvons croire que toute une population se serait coalisée pour empêcher l'exécution d'une loi d'un intérêt aussi général que celle de la garde civique. (Eclair.)

— La construction du chemin de fer de Berlin à Postdam est définitivement arrêtée et concédée, et l'on fera encore cette année-ci tous les travaux préparatoires. Le gouvernement vient d'autoriser également la construction du chemin de fer de Hambourg à Magdebourg et Leipzig et de celui de Berlin à Stettin. (Welt-Und-Staatsbote.)

— On mande de Bruges, le 27 juin:

« Le lin qui promettait tant est presque entièrement détruit dans tous nos environs, par suite de la grêle et du grand vent que nous avons eu ces jours derniers, la récolte ne produira que peu ou point de graine, ce qui ne manquera pas de réagir sur les prix des huiles. Cependant les lins viennent encore de subir une baisse assez marquante: de 64 à 60 sous, qu'ils ont été traités samedi dernier, ils sont tombés de 62 à 60 sous pour 8 livres de Bruges. »

— On mande de La Haye: « Le 26 juin de bonne heure le prince d'Orange est parti pour son quartier-général. Le département de la guerre a été autorisé à mettre en adjudication cent chevaux pour les besoins de l'artillerie à cheval. »

— Il est question dans les *Mémoires* que vient de publier le trop fameux Simon Deutz, sur l'arrestation de la duchesse de Berry, d'une lettre adressée par le prince d'Orange à l'héroïne de la légitimité pour combiner les plans d'une stratégie commune entre la Hollande et la Vendée contre la révolution de juillet.

— Un médecin renommé, M. Boulet, vient de mourir à Lille dans un âge avancé. Il était l'auteur d'un écrit qui a fait quelque bruit, sous le consulat, et tendait à mettre en doute, non-seulement l'identité des écrits, mais encore l'existence même d'Hippocrate.

— Le *Dictionnaire de l'Académie*, attendu depuis si longtemps, paraîtra irrévocablement au mois d'août prochain.

— Les prix de l'huile de colza ont éprouvé une forte hausse à la bourse de Paris, du 27 courant. Le disponible s'est élevé de 102 à 107-106; courant du mois 107-108. La spéculation et le jeu peuvent avoir contribué à ce mouvement.

Nous venons de recevoir une lettre sur le spectacle; nous l'insérerons demain.

### ASSOCIATION NATIONALE POUR L'ENCOURAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA LITTÉRATURE EN BELGIQUE.

La commission centrale croit devoir rappeler à MM. les membres de l'association, que la première assemblée générale aura lieu le jeudi 2 juillet prochain, à quatre heures précises de l'après-dîner, dans le grand salon de l'hôtel de ville.

Elle les informe en même temps qu'il sera procédé dans cette réunion au remplacement de trois membres sortans de la commission.

A Liège, le 30 juin 1835.

### VILLE DE LIEGE.

Les bourgmestre et échevins vu les offres de M. Henri Libert et Matherbe-Boulhon de céder à la ville une partie de leurs jardins pour l'achèvement de la caserne des Ecoles, arrêtent:

Le projet d'acquisition à faire par la ville sera publié par la voie des journaux et le présent sera affiché tant sous le porche de l'hôtel de ville qu'à la porte de l'église de Saint-Pholien.

Les personnes qui auraient des observations à faire à cet égard sont invitées à les adresser à la régence dans le terme de 8 jours.

A l'hôtel-de-ville, le 29 juin 1835.

Le président du collège, Louis JAMME.

Le secrétaire de la régence, DEMANY.

promue et de pa-

lui bientôt noi... maintenant par le général Byo.  
L'armée autrichienne ayant envahi la Belgique en 1799,

(1) A la révolution de 1830, les cris de *vive Byon* se sont souvent mêlés aux acclamations du peuple. Cette année encore, à la fête du bourgmestre de Verviers, une population nombreuse étant réunie sous les fenêtres de ce magistrat pour applaudir aux sérénades que lui donnait le

tenants.

(Signé) Jambon.

La faible opinion qu'avait de lui-même notre illustre compatriote, le pouvoir était loin de la partager; aussi n'eut-on aucun égard à cette lettre, qui ferait aujourd'hui non rougir, mais sourire de pitié tant d'annateurs de promotions, qui ont le bon esprit de ne point s'arrêter à peser leurs capacités.

Le *Journal des Contemporains* fixe sa naissance

ACADEMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 22 juin.

A quelle époque le dimanche doit-il être célébré par nos antipodes ? — M. Lagarrigue s'adresse à l'Académie des sciences, avec l'autorisation du ministre des cultes, pour lui demander la solution de la question qui suit : Pour nos antipodes, le dimanche doit-il commencer à l'instant où nous avons samedi, midi, ou bien à l'instant où nous avons dimanche, midi ? M. Lagarrigue demande encore à l'Académie de vouloir bien fixer le degré de longitude auquel il faudra désormais rapporter l'origine du dimanche. M. Lagarrigue pense que l'Académie appréciera l'importance de la question qui lui est soumise, car elle doit régler les fonctions civiles des peuples chrétiens dans le Levant et l'Occident, et surtout les devoirs religieux de nos missionnaires et de nos marins lorsqu'ils naviguent dans ces contrées lointaines.

Sur le moyen de maintenir dans l'état de fraîcheur et de santé les plantes d'ornemens des jardins et des serres — Il est à la connaissance de tout le monde que lorsque le sol est fortement échauffé par les rayons du soleil, et qu'il vient d'être tout-à-coup mouillé par une quantité assez considérable d'eau, en conséquence de la vaporisation instantanée de cette eau, la température de l'atmosphère semble tout-à-coup augmentée. Ce fait a conduit M. Poiteau aux conséquences suivantes : l'eau qui se vaporise est très favorable aux plantes, mais il est assez rare que les jardiniers les fassent jouir souvent de cet avantage.

Le plus souvent, quand on sort les plantes des serres chaudes et même tempérées, on les place en gradins à une exposition chaude et abritée, où le soleil darde ses rayons la plus grande partie du jour; que les pots soient plus ou moins enterrés ou simplement posés sur la terre ou sur du gravier, on se contente trop souvent d'arroser le pied de chaque plante, quand on croit qu'elles en ont besoin. Les plantes vivent au moyen de ces arrosements; mais leurs rameaux et leur feuillage se trouvent dans une atmosphère sèche, aride, où ils font de grandes déperditions, sans y trouver rien à absorber, durcissent promptement, perdent leur fraîcheur, leur éclat et l'aspect agréable que nous recherchons.

Il semble que, pour maintenir ces plantes dans un état convenable de fraîcheur et de santé, et les rendre aussi agréables que possible à la vue, il faudrait, outre les arrosements obligés, établir en pratique non seulement de faire tomber sur elles l'eau divisée en pluie au moyen d'une pompe appropriée à cet usage, mais encore de mouiller la terre avec la même pluie jusqu'à une distance de six à huit pieds des plantes, deux ou trois fois par semaine dans les temps chauds et secs, afin que, quand le soleil vient à darder, il puisse, en vaporisant l'eau, la transformer en une petite atmosphère vaporeuse et humide qui entourera les plantes, lesquelles en absorberont une partie au grand profit de leur santé et leur beauté.

A cinq heures, la séance est levée.

ETAT CIVIL DE LIEGE du 30 juin.

Naissances : 4 garçon, 4 filles.

Décès : 1 fille, 1 homme, savoir : André Collard, âgé de 72 ans, cordonnier, à Hollogne-aux-Pierres, époux en 2me. noces de Marie Barbe Galopin.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Aujourd'hui BAL CHAMPÊTRE à la COMÈTE faub. Vivegnis

Aujourd'hui BAL à la GRANDE ALLÉE VRTE, faubourg Vivegnis, n° 298.

On a perdu sur la route de Liège à Bruxelles, il y a environ 15 jours, une ÉPINGLE BROCHE, monture gothique en or jaune avec un corail camée, grandeur d'un pouce et demi, BONNE RÉCOMPENSE à celui qui en donnera connaissance à M. Gme. CULOT, joaillier bijoutier, rue Pont-d'Ile, n° 34, à Liège. 838

ESTURGEONS très frais à 33 cents la livre chez PERET, rue Ste Ursule.

PAR SUITE DE SURENCHERE

LE LUNDI 13 JUILLET 1835, à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Libert BOULANGER, notaire à la résidence de Liège, il sera procédé à la REVENTE ET ADJUDICATION définitive des IMMEUBLES réunis suivant, sur la mise à prix de 5460 francs, savoir :

1<sup>o</sup> Une MAISON n° 83, avec cour et dépendances, située en lieu dit devant l'église commune de Tilleur.

Un JARDIN à proximité de cette maison, de la contenance d'environ dix perches, joignant d'un côté à M. Robert, d'un 2<sup>o</sup> au sieur Lambert Gillon.

2<sup>o</sup> Une petite MAISON avec cour, pompe et dépendances, située en la même commune de Tilleur, joignant d'un côté à celle n° 1<sup>er</sup>, d'un autre à la Meuse.

On peut prendre connaissance des titres de propriété et des conditions de cette vente en l'étude du dit notaire. 835

CHANGEMENT DE DOMICILE.

POURBAIX, CHIRURGIEN DENTISTE, prévient le public qu'il a TRANSFERÉ son DOMICILE, rue Saint-Hubert, n° 594. 809

La place de PORTIER à l'HOSPICE de BAVIERE étant vacante, ceux qui désireraient l'obtenir peuvent adresser leur demande au bureau de la commission des hospices. 843

Le LUNDI SIX JUILLET 1835, deux heures de relevé les enfants Disti VENDRONT aux enchères, en l'étude à Liège du notaire KEPPELLE rue Saint-Hubert n° 591.

Leur MAISON située au faubourg St-Gilles, portant le n° 499 occupée par François Disti l'un d'eux, tenant d'un côté au sieur Piquot d'un autre à ladame veuve Colard. 790

RUE HAUTE-SAUVENIÈRE, N° 848,

Vis-à-vis le Café des Deux Fontaines, à Liège,

DULAC, DE PARIS,

DOREUR SUR BOIS ET MEUBLES,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un atelier pour la fabrication des bordures dorées, à l'orbruni et mat, pour encadrements d'estampes et tableaux, tours de places et parquets, cadres gothiques et modernes, dore aussi tous les ornemens d'église en général, tabernacles, trônes, devant d'autels, palmiers pour l'exposition du Saint Sacrement, etc., etc., répare également tous les objets dorés sur bois qui se trouveraient endommagés et les remet à neuf; fait des envois dans le royaume. Le tout à juste prix.

NB. On y demande un APPRENTI de 12 à 14 ans. 687

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. ROSA, imprimeur, demeurant rue Souverain-Pont, n° 333, vient de TRANSFERER son DOMICILE rue sur MEUSE, n° 359, où il y a un très grand MARBRE d'imprimerie à VENDRE 824

VENTE D'IMMEUBLES.

Le jour qui sera ultérieurement annoncé, en conformité de la loi du 12 juin 1816 et en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Liège le 10 juin 1835, le notaire PAQUE procédera pardevant M. Chokier, juge de paix des cantons du Sud et de l'Ouest de la ville de Liège, au bureau de ses séances, à la VENTE aux enchères publiques des IMMEUBLES, dont la désignation suit :

Premier lot.

UNE BELLE ET GRANDE MAISON, avec porte cochère, cour, remise et écurie, sise à Liège, rue devant les Carmes, n° 378, occupée par M. Kempenners.

Deuxième lot.

UNE MAISON avec jardin sise à Liège, rue des Clarisses, occupée par M. Plumier.

Troisième lot.

UNE FERME avec cour, quartier de maître, cabinet ayant vue sur la meuse, jardins, prairies et terre labourable, contenant 33 bonniers, située à Tilleur, dans le beau vallon de Sclessin et exploitée par André Cajot.

Cette propriété sera exposée en VENTE en seize lots dont le premier avec la ferme contient 6 bonniers 3 verges et chacun des autres, un, deux à trois bonniers, dont la majeure partie aboutit à la grande route de Liège à Huy, et conviennent tous pour y construire des maisons de campagne, ils seront ensuite remis en masse.

On peut voir la formation de ces lots dans le plan de cette propriété, déposé en l'étude du notaire.

Quatrième lot.

LE CHATEAU DE TILLEUR, situé près de l'église, avec remise, écurie, cour, jardin et cabinet, ayant vue sur la Meuse, d'une contenance de 80 perches 64 aunes.

S'adresser pour voir les titres et les conditions chez M<sup>re</sup> PUTZEYS, avoué à la cour d'appel, rue Fond St.-Servais, n° 479, fondé des pouvoirs du vendeur, tous les jours de 12 à 3 heures, et chez le dit notaire PAQUE. 804

EN VENTE

CHEZ AVANZO ET C<sup>o</sup>, A LIÈGE,

La première livraison de :

L'ESSAI SUR L'ART DE TRACER LA MENUISERIE

ET PIÈCES MÉCANIQUES,

OU

L'ART DES TRAITS MIS EN PRATIQUE ;

Par M. MARTIN PONCELET, menuisier et mécanicien, ex-directeur de l'établissement de Seraing, pensionné par John Cockerill, ouvrage pratique destiné aux contre-maîtres, aux ouvriers et aux élèves.

DICTIONNAIRE

USUEL ET PORTATIF

DE LA LANGUE FRANÇAISE,

Contenant d'après l'Académie, la définition et l'orthographe de 30,000 mots, les principes et les difficultés du langage publié à Paris par la société nationale. Prix : 4 francs 25 centimes, pris au Bureau du *Politique*

COMMERCE.

Fonds anglais du 27 juin. — Cons., 91 1/2 0/10. belge, 93 1/2 0/10. Holl. 55 3/4. Port. 84 1/4. Esp. cortés, 40 1/2, scrip. 47 1/2. diff. 16 1/8 à 17 1/2, passive 10 1/2 à 11 1/2.

Bourse de Paris, du 29 juin. — Rentes, 5 % 107 3/4. fin cour., 108 00. — Rentes, 3 p. c. 78 1/2. fin cour., 78 00. — Actions de la banque, 0000 00. — Emprunt de la ville de Paris, 00000 00. — Rentes de Naples, 95 90, fin courant, 95 90. — Emprunt Guehard, 44 0/10, fin courant, 00 0/10. — Rente perpétuelle, 5 p. c., 40 0/10, fin courant, 00 0/10. — Trois p. c., 27 1/4, fin courant, 00; différée, 16 1/4. — Cortés, 34 1/2. — Portugais, 00 0/10. — d'Haïti, 0000 00. — Grec, 000. — Emp. belge, 100 0/10, fin cour., 100 0/10. — Empr. romain, 100, fin cour., 100 0/10. — Empr. de la ville de Bruxelles, 00. — Banque de Belgique, 109 3/4 — Coup. cortés, 47 1/4.

Bourse d'Amsterdam du 29 juin. — Dette active 55 1/4 000. — Dito, 5 % 100 7/8 000. — Dito Différée, 0 00/000 0. — Bill. de change 25 1/16. — Syndi. d'amor. 94 1/2 0. — Dito 3 1/2 % 79 3/4 0. — Contrib. de guerre, 000 0/10. — Bill. du tr. 6 % 0 0/10 0. — Société de comm. 108 1/4 00. — Rus. et comp. 104 1/2. — Dito 1828 et 1829, 104 0/10 00. — C. ch. H. 1831, 1833 98 3/4. — Dito ins. au gr. liv. 67 7/8 000. — Dito emp. à L., 5 % 00 00. — Prus. nég. à L., 6 % 00 0/10. — Danem. à Lond., 00 0/10. — Rente franç. 00 0/10 0. — Rente perp. d'Espagne, 0 0/10. — Dito d'Amst., 41 0/10 0. — Dito à Londr., 3 % 26 1/8 000. — Dito à Paris, 0 0/10. — Dito à Anvers, 00 0/10. — Dette diff. d'Esp. à Paris, 16 3/16 000. — Bons cortés à Lond. 30 1/4. — Coupons des cortés, 0000. — Vienne actions de la banq., 0000. — Métalliques, 98 3/4. — Act. Rot. 1<sup>re</sup> levée, 000. — Dito 2<sup>e</sup> levée, 000 0. — Lots de Pologne, 122 0/10 00. — Naples falcon. 00 0/10. — Dito à Londres, 00. — Brésiliens, 84 1/8 0. — Grecs 0. — Lots Prussiens 140 1/2.

Bourse d'Anvers du 30 juin.

Changes.	à courts jours.	à deux mois.	à 3 mois.
Amsterdam	34 0/10 perte	A	
Londres.	12 1/2 1/2	A	12 05
Paris.	47 5/16	A	47 0/100
Francfort.	35 15/16	P	35 3/4
Hambourg.	35 5/16	A	35 1/8
Escompte 4 0/10.			

Effets publics Belgique. — Dette active, 104 1/2 A. — Idem différée, 43 3/4 0. — Oblig. de l'entp., 95 00 P. — Emprunt de 48 mill., 100 0/10 P. 00. — Idem de 12 mill., 000 00. — Idem de 24 mill., 000 00. — Hollande. Dette active, 2 1/2, 000 0/10 P. Idem diff., 00 00. — Rente remb. 88 1/4 A et 98 1/2 000. — Espagne. Guebb., 43 0/10 N. Idem perp. Paris, 3 p. c., 00 0/10 P. Idem. perp. Amsterdam, 40 et P. — Idem diff., 16 1/4 P.

Cours après la Bourse.

Les fonds espagnols, qui tendaient plus ou moins à la hausse au commencement de la bourse, ont bientôt fléchi et sont restés très-faibles après la cote.

Perpétuelles, 39 5/8 A. — Cortés 29 3/8 A. — Coupons dito anglais 00 0/10 0. — Dette différée, 16 0/10 P. — Primes à un m<sup>o</sup> dont un : Perpétuelles 43 0/10 P., fin courant. 00. — Cortés 35 P. — Dette diff. 16 3/4 A.

MARCHANDISES. — Vente par contrat privé.

100 ball. café Sumatra à 31 1/2 cts. cons. — 300 ball. coton Maragnon prix inconnu. — 40 caisses sucre Havane blond à f. 20 ent. étr.

Arrivages au port d'Anvers, du 29 juin.

Le bateau à vapeur anglais Tourist, cap. Bridge, venant de Londres, chargé d'indigo, coton, manufactures et seize passagers.

Le koff belge Léopold 1<sup>er</sup>, c. Devries, ven. de Londres, ch. de sucre, bois de teinture, indigo et coton.

Le brick américain Tenedos, cap. Kenwich, ven. de la Havane, ch. de sucre.

Bourse de Bruxelles, du 30 juin. — Belgique. Dette active 54 1/2 P. 0. Emprunt de 48 mill., 100 0/10 0. — Actions de la société générale (5) 840 0/10 0. Société de comm. de cette ville 118 1/2 P. Banque de Belgique (5) 140 0/10 P. Hollande. Dette active, 55 0/10 P. — Espagne. Guehard, 42 0/10 N. 00. Perpét. Anvers 4 p. % 0. Id. Amsterdam 5 p. % 39 1/4 P. — Idem Paris 3 p. % 0 0/10 0. Cortés à Londres, 30 1/4 0. Dette différée, 16 0/10 A.

MARCHÉ DE HASSELT, du 30 juin.

From. Phect., 16-10 — Seigle, 11-10 — Orge, 9-90 — Sarrasin, 8-50 — Avoine, 8-60. — Genièvre, à 10 degr. 38. — Beurre, kilog. 1-45.

H. Liguac, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.